



Élections 2017 Décryptage sur les migrations

2 FRONTIÈRES PASSOIRES

«Il faut fermer les frontières et renforcer les contrôles car tout le monde peut passer.»

La couverture médiatique et les déclarations politiques en Europe pourraient laisser penser que les frontières extérieures européennes sont ouvertes largement et que les États ne les contrôlent pas ou plus. La réalité demeure toutefois différente.

Le principe européen d'un espace interne de liberté de circulation, l'espace Schengen, prévoit en contrepartie un renforcement des frontières extérieures, celles avec des États non européens, afin d'identifier les personnes qui pourraient entrer sur le territoire et les autres.

L'UE et ses États coopèrent de longue date avec leurs voisins afin qu'ils contrôlent en amont, la frontière européenne. Ainsi, les États non européens reçoivent aides financières, matériels de contrôle ou encore formation en reconnaissance de faux documents afin notamment de contenir en amont du territoire européen les personnes étrangères. Les États signent ainsi des accords de réadmission, des partenariats pour la mobilité, des traités d'amitiés, des accords de développement avec des clauses sur les migrations, etc.

L'agence européenne Frontex de surveillance des frontières extérieures de l'Europe se déploie dans le cadre d'opération aux frontières terrestres, en mer et dans les aéroports. Elle aide les États membres dans le contrôle et la surveillance des frontières européennes afin de filtrer les personnes étrangères. Son budget augmente régulièrement. Il est ainsi passé de 97 millions d'euros en 2014 à 254 millions en 2016. Depuis décembre 2013, Frontex peut également recourir au système d'échanges d'informations et de données des États membres sur les frontières : Eurosur, créé afin de lutter contre l'immigration dite « irrégulière ».

En juin 2015, l'opération militaire européenne EUNAVFOR Med (également appelée « Sophia ») a débuté dans les eaux internationales face à la Libye. Elle prévoit l'échange d'informations avec l'agence Frontex, l'Italie ou encore l'agence des polices européennes, Europol, et a pour but d'identifier, saisir et détruire les bateaux utilisés pour le passage en mer. Entre les côtes grecques et la Turquie, l'Otan (Organisation du traité de l'Atlantique nord), a proposé son aide à l'Europe et patrouille entre les deux pays pour dissuader au passage et collecter de l'information sur les passeurs.

L'Union européenne et les États membres ont donc mis en place un arsenal important aux frontières extérieures de l'Europe.

Renforcer la surveillance et le contrôle ne rend pas les frontières imperméables, le passage est seulement plus long, plus coûteux et plus dangereux pour les personnes en route. On ne peut arrêter des personnes prêtes à mourir pour passer et trouver une protection. Les routes des migrations ne se ferment pas, elles se modifient pour éviter les contrôles. Les passages continuent même s'ils peuvent parfois diminuer çà et là. Le recours à des passeurs devient inévitable et de plus en plus en amont de la frontière.

Enfin, des personnes meurent aux portes de l'Europe, sur la route, en mer, sur terre, dans le désert. La Méditerranée est la zone de passage la plus meurtrière au monde avec plus de 10 000 personnes décédées recensées depuis 2014. Ce décompte macabre augmente d'année en année au gré du renforcement des contrôles et de la surveillance.

Propositions

- **Défendre une politique des visas qui facilite l'exercice du droit à la mobilité pour tous.**
- **Mettre fin à l'externalisation des politiques de contrôle et à la répression à l'encontre des migrants souhaitant entrer en Europe.**

Pour aller plus loin

- La Cimade, *Petit guide - Comprendre les migrations internationales*, octobre 2016.
- La Cimade, *Petit guide - Lutter contre les préjugés sur les migrants*, octobre 2016.
- La Cimade, *Frontières européennes. Défense d'entrer ? Illustrations à travers les situations à Calais, Ceuta et Melilla et en Sicile*, juin 2016.
- Boats 4 People, *Morts et disparus en mer - La Méditerranée, une mer devenue frontière*, novembre 2016.